

son domestique d'aller chercher son médecin qui demeurait à deux pas, il y va : une demi-heure se passe ; une heure, deux heures se passent également. Point de médecin ni de domestique. Enfin au bout de trois heures, le domestique est de retour.

— Eh bien ! comment as-tu pu être si longtemps à aller prévenir le médecin qui demeure à côté ?

— Dame, monsieur sait bien que quand il me donne un ordre, il faut bien que je devine tout ce dont il peut avoir besoin. Je suis donc allé prévenir le médecin ; le chirurgien, en cas qu'il y ait quelque opération à faire ; la garde malade, en cas qu'il faille passer la nuit, et le notaire, en cas que monsieur veuille faire son testament, et le fossoyeur, en cas qu'il casse sa pipe.

* * Dernièrement un paysan qui se rendait à Chartres, laisse son parapluie dans la salle d'attente de Maintenon. Le préposé aux billets s'aperçoit à temps de cet oubli et remet le vénérable meuble de famille à un employé, qui se promet bien de mystifier son naïf propriétaire. En effet, à peine arrivé, notre villageois aborde l'homme à la casquette galonnée et s'empresse de lui signaler l'objet perdu ; celui-ci, qui a peine à cacher sous son caban le formidable ustensile, conduit le réclamant au bureau télégraphique, où le mot a été donné.

— Comment est-il ce parapluie, brave homme ?

— En cotonnade bleue, m'sieu, avec une pomme d'ivoire.

— Bien ! vous l'aurez dans trente secondes, le temps d'avertir le bureau de Maintenon.

— Pardon, m'sieu, interrompt l'homme des champs avec inquiétude, si c'était un effet de votre bonté de me dire combien il m'en coûtera pour le faire revenir ?

— Rien du tout. Les voyageurs ne paient pas.

— Ma fine, c'est bien vu.

Aussitôt on fait sonner l'appareil et, pendant que le bonhomme regarde, ébahi, l'employé, par derrière, lui enfonce vigoureusement son chapeau sur les yeux et lui laisse entre les mains le précieux riflard.

— Le voilà retrouvé ! s'exclama-t-on en chœur.

— Et revenu un peu brusquement, poursuit le mystificateur impassible au milieu de l'hilarité générale ; mais cette invention-là a tant de force !

— C'est tout de même une belle invention, s'écrie le campagnard ravi, et il s'en va raconter aux esprits forts de son village les prodiges dont il a été témoin.

CONDITIONS.

Ce journal paraît, autant que possible, tous les JEUDIS. Il est rédigé (comme la plupart des journaux actuels) par un nombre inconnu de collaborateurs qui ne se nomment jamais. PRIX : QUATRE SOUS par numéro. Pour favoriser les personnes de la campagne qui ne peuvent l'acheter sur les lieux, on l'expédie par la poste à ceux qui en font la demande en payant d'avance (quatre sous par numéro) pour le temps qu'ils désirent le recevoir.

Le *Fantasque* sera mis en vente les jours de publication à la librairie de M. L. ROCHETTE, Rue et Faubourg St. Jean.

Toute communication non accompagnée du nom de l'auteur sera regardée comme non-avenue, et il n'en sera pas accusé réception. Toute réclame devra être adressée par écrit aux imprimeurs-propriétaires, O. CÔRÉ, FROUX et Cie., rue Artillerie, 4, Faubourg St. Jean (Quartier Montcalm).

N. B.—Il est défendu de prêter le *Fantasque*..... jusqu'à nouvel ordre, c'est-à-dire jusqu'à ce que l'établissement ait les moyens de le publier gratis.